

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'OBTENTION D'UNE CARTE
PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR DE VOITURE DE TRANSPORT AVEC
CHAUFFEUR

La demande de carte de chauffeur de voiture de transport est adressée à la Sous-Préfecture de BÉTHUNE pour tout demandeur domicilié dans le Pas-de-Calais

1°) Imprimé de demande de carte professionnelle de chauffeur de voiture de transport dûment rempli, daté et signé.

2°) Photocopie d'une pièce d'identité recto-verso en cours de validité.

3°) Photocopie recto-verso du permis de conduire de catégorie B établi en France ou équivalent établi dans un pays membre de l'Union Européenne. Le permis de conduire ne doit pas être affecté par le délai probatoire prévu à l'article L.223-1 du code de la route (permis de conduire délivré depuis plus de 3 ans, ou de 2 ans en cas de conduite accompagnée).

4°) 2 photos d'identité récentes (mentionner vos nom et prénom au verso).

5°) Photocopie lisible ou original du certificat médical (CERFA n° 14880*02) délivré **depuis moins de deux ans** par un médecin agréé avec la mention voiture de tourisme avec chauffeur (VTC).

6°) Photocopie de l'attestation de réussite ou du diplôme de "*prévention et secours civiques de niveau 1*" (PSC1) délivrée depuis moins de 2 ans à compter de la date d'envoi du dossier (document facultatif pour les chauffeurs V.T.C)

AVIS IMPORTANT: Une attestation de présence n'est pas valable.

7°) Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois **à votre nom** (facture récente d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone y compris téléphone mobile, certificat d'imposition ou de non-imposition, quittance d'assurance pour le logement, titre de propriété ou de quittance de loyer).

Si votre demande est justifiée par la réussite à l'examen, votre dossier doit également contenir :

8°) Le relevé de notes faisant apparaître le résultat favorable.

Si votre demande est justifiée par une expérience professionnelle, votre dossier doit également contenir :

8°bis) Justificatif d'une expérience professionnelle d'une durée minimale d'un an et à temps complet dans des fonctions de chauffeur professionnel de personnes au cours des dix années précédant la demande de carte professionnelle (12 bulletins de salaire au minimum accompagnés d'un certificat ou d'une attestation d'employeur référençant qu'il s'agit bien d'une activité professionnelle de chauffeur dans le domaine du transport de personnes).

Le dossier doit être exclusivement adressé par courrier à l'adresse suivante :
Sous-Préfecture de BÉTHUNE
Bureau de la Vie Citoyenne
Taxis-VTC

181 rue Gambetta - C.S.90719
62407 - BÉTHUNE CEDEX

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS



DEMANDE DE CARTE PROFESSIONNELLE
DE CONDUCTEUR DE VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR
UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES RÉSIDANT DANS LE PAS-DE-CALAIS

Nom de famille : _____ Prénom : _____

Nom d'épouse : _____ N° de téléphone : _____

Date et lieu de naissance : _____

Domicile : _____

Adresse de messagerie électronique : _____

Nationalité : _____

POUR LES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS :

<input type="checkbox"/> Titre de séjour	N° : _____
<input type="checkbox"/> Carte nationale ou passeport (Union Européenne)	Date de délivrance : _____
	Validité : _____

Profession actuelle : _____

Avez-vous déjà été chauffeur de taxi ? _____

Si oui, précisez les dates d'exercice : _____

PERMIS DE CONDUIRE :

N° : _____ délivré le : _____ à _____

Fait à : _____

Signature :

Le : _____